

<https://journal.alternatives.ca/?Mettons-la-laicite-au-service-de-l-integration-et-non-de-la-stigmatisation>



# Mettons la laïcité au service de l'intégration et non de la stigmatisation

- Journal des Alternatives - Journal des Alternatives - 43.2015 - Journal des Alternatives. Vol.6 - No.01, janvier 2015 -



Date de mise en ligne : vendredi 16 janvier 2015

---

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

---

On pouvait se demander qui allait oser le faire. C'est à Christophe Ramaux (Le Monde daté du 10 janvier) qu'il est revenu de pointer une responsabilité de « la gauche radicale », en particulier d'Attac, qui avait osé critiquer ce qu'avaient publié à certains moments nos amis de Charlie Hebdo. Comme s'il pouvait y avoir un rapport entre leur meurtre et le débat que l'on pouvait avoir avec eux, notamment à propos de certaines caricatures touchant les musulmans. Car si la liberté de caricature doit certes être défendue, elle est renforcée par le droit de critique de ceux qui se sentent mis en cause. Elle est affaiblie par ceux qui se saisissent de ces caricatures pour en faire des étendards douteux de leurs propres causes comme cela s'est passé avec les « caricatures de Mahomet ».

Christophe Ramaux, qui est par ailleurs membre d'Attac et des Économistes atterrés, après nous avoir expliqué que « Les êtres humains ont d'abord une tête, vivent de représentation. Ils ont leur autonomie, leur responsabilité », pose une question faussement naïve : « Dénier la responsabilité de ceux qui adhèrent à l'intégrisme radical, n'est-ce pas les nier un peu plus ? » Mais qui a nié cette responsabilité ? Personne. En fait le sujet de Christophe Ramaux est ailleurs et il porte sur la laïcité. Car, pour lui, ce mot se suffit à lui-même et cette référence est brandie pour reprocher à Attac de refuser « sciemment à mentionner la laïcité » dans son communiqué.

Ainsi, nous dit-il, « Un bouffeur de religions, et Charlie en était, n'est pas raciste. Il maudit toutes les religions et c'est bien son droit. » Tout à fait, mais cela a peu rapport avec la laïcité. Charlie a le droit de critiquer la religion musulmane comme toutes les autres religions. Mais rappelons à Christophe Ramaux que la laïcité n'est pas l'athéisme, mais au contraire le respect de la liberté de conscience... et donc la liberté d'appartenir à une religion ou pas si l'on est athée ou agnostique.

### **La cohabitation égalitaire des religions dans la société**

Il ne suffit pas de se réclamer de la laïcité pour critiquer les religions. La laïcité, outre l'exigence de séparation entre les institutions publiques et les églises, permet la liberté de conscience - on n'est pas obligé de croire en une transcendance, quelle que soit sa nature, divine ou autre - et implique la cohabitation égalitaire des religions dans la société. La confusion entre laïcité et athéisme ne peut que faire le jeu des ennemis de la laïcité et des fondamentalistes religieux qui ont beau jeu alors de crier à la persécution religieuse.

Cette confusion est possible parce que Christophe Ramaux « oublie » que le mot « laïcité » recouvre des conceptions différentes. Ainsi, son obsession contre « la gauche radicale », l'amène à laisser de côté le Front national. A-t-il la même conception de la laïcité que Marine Le Pen qui brandit cet étendard pour stigmatiser les musulmans ou de Nicolas Sarkozy qui vient de reprendre à son compte la notion de « guerre des civilisations » ? On peut supposer que non car on ne peut le soupçonner d'islamophobie. Encore que le reproche « que des dirigeants d'Attac, du NPA, des journalistes de Politis et d'autres - les uns et autres ont organisé avec les Indigènes de la République et Médiapart une Journée contre l'islamophobie le 13 décembre 2014 » sonne curieusement et renvoie à une obsession.

Ne pas voir que le vocable de laïcité est l'enjeu d'une bataille politique pour sa définition laisse la porte ouverte à toutes les interprétations. Se contenter aujourd'hui de se réclamer de la laïcité sans en définir le contenu peut amener à toutes les dérives. Car un des problèmes de notre pays est la place de la religion musulmane. Les principes de la loi de 1905 sont remarquables et possèdent un potentiel émancipateur considérable. Ils impliquent la reconnaissance pleine et entière du droit des musulmans à exercer leur culte - et donc sur le plan matériel avec les mêmes facilités que les autres religions. C'est une des conditions pour construire l'unité du corps social dans sa diversité, de même que la lutte contre l'antisémitisme qui est hélas encore aujourd'hui d'actualité.

### **Créer un climat de guerre civile**

Autrement dit, le combat légitime pour la laïcité, et qui doit être constamment renouvelé, n'est pas un combat hors-sol, c'est-à-dire hors de tout contexte socio-historique, sinon il relèverait d'un essentialisme dont on avait cru comprendre qu'il était refusé par Christophe Ramaux. Derrière le débat sur la laïcité se trouve donc posée la place des musulmans dans notre pays. Les assassinats qui viennent de se dérouler ont pour fonction de créer un climat de guerre civile pour que l'islamophobie rampante, qui plonge ses racines dans l'imaginaire colonial, puisse se démultiplier sous l'impact de la sidération ainsi engendrée. Seraient ainsi créées les conditions d'une « guerre de civilisation » que les intégristes et fondamentalistes de tout bord appellent de leurs vœux. Fort heureusement, les manifestations citoyennes massives qui ont eu lieu en réaction à ces meurtres ont bloqué pour l'instant un tel projet.

Reste que la question de la place de l'islam dans la société française s'entremêle avec la question sociale et la situation des banlieues. Christophe Ramaux se contente de noter que « le capitalisme néolibéral, l'austérité, engendre comme toujours chômage, précarité et désespérance sociale »... et passe à autre chose. C'est pourtant en mettant en oeuvre une politique d'égalité réelle que l'on pourra assécher le terreau sur lequel se développent les fondamentalismes et faire que les valeurs de la République, l'égalité, la liberté et la fraternité, ne soient pas simplement une inscription sur les frontons des édifices publics.

*Post-scriptum :*

*Pierre Khalfa et Gustave Massiah sont membres du Conseil scientifique d'Attac*